

Que l'on me comprenne bien: du côté de l'opposition loyale à Sa Majesté, nous pensons qu'une conférence commerciale et économique du Commonwealth doit être convoquée le plus tôt possible, et il n'y a aucune raison pour que le Canada ne prenne pas l'initiative de convoquer cette conférence; et si le gouvernement se refuse de le faire, le gouvernement conservateur qui sera constitué plus tard cette année par le chef actuel de l'opposition le fera.

L'incurie et l'impéritie du gouvernement ont provoqué l'apparition d'un autre danger pour notre commerce. Je songe ici aux progrès que fait en Europe et au Royaume-Uni l'idée d'un bloc européen libre-échangiste. Cette idée a fait des progrès tels que dix-sept pays européens, groupant 250 millions de consommateurs à l'intérieur de leurs frontières, se proposent de former une zone libre-échangiste constituant un marché commun pour leurs produits ouverts. Le nouveau premier ministre du Royaume-Uni a été parmi les premiers à favoriser l'adhésion de la Grande-Bretagne à ce bloc.

Aussi le commerce d'exportation de notre pays s'en trouve gravement compromis. Quant à savoir si le Gouvernement se rend compte des risques courus, nous sommes réduits à des conjectures, parce qu'il nous a dit bien peu de choses, si même il nous a dit quelque chose. Il ne veut pas admettre qu'il éprouve même de l'inquiétude. Nous en avons assez d'un Gouvernement qui reste indifférent en face de la perte des précieux débouchés que représente le Royaume-Uni pour plusieurs de nos produits agricoles.

Je dirai au ministre des Finances que notre pays perd ses débouchés commerciaux à cause des impôts élevés que doivent acquitter les producteurs canadiens et il lui appartient, à lui et à ses collègues, de faire beaucoup à cet égard pour aider à combattre la concurrence injuste des pays étrangers.

J'en viens rapidement au quatrième élément de ce programme national de mise en valeur, soit favoriser une plus grande participation financière des Canadiens à la mise en valeur de nos ressources. En juillet dernier, nous avons indiqué à quel point les ressources du Canada passent de plus en plus aux mains d'étrangers. Cette grave tendance s'est accentuée depuis. En effet, en septembre dernier, une publication du Bureau fédéral de la statistique signalait une plus forte mainmise étrangère sur certains secteurs de notre industrie. L'étendue des placements faits par les pays étrangers, situation signalée en juillet dernier, a eu tendance à s'accroître depuis lors.

Le *Globe and Mail* résume ainsi le rapport: Cet investissement, dit le Bureau, a considérablement relevé notre capacité de production,

[Mr. Fleming.]

"mais il en résulte aussi que des non résidents augmentent leurs droits de propriété et leur domination sur l'industrie canadienne".

Il signifie aussi "l'augmentation des titres au revenu du pays, ce qui conduira à une augmentation considérable des revenus versés à l'étranger".

On signale que, pour les six premiers mois de 1956, les importations nettes de capital représentaient plus de deux fois celles de la même période de l'année précédente.

Nous l'avons déjà dit, nous voulons encourager le capital étranger, qu'il soit américain, anglais ou autre, à venir répondre à nos besoins, mais nous voulons que les Canadiens participent financièrement plus largement à la mise en valeur de leurs propres ressources.

Après s'être gaussé ici, dans son discours du 9 juillet dernier, des arguments que nous avançons à l'appui de notre thèse, le ministre du Commerce (M. Howe) traversait la frontière pour soutenir devant les Américains ce que nous avions nous-mêmes soutenu ici, ce dont il avait fait des gorges chaudes à la Chambre des communes du Canada.

Dans un discours prononcé à Chicago le 16 octobre, il recommandait à l'industrie contrôlée par les États-Unis d'accepter les propositions suivantes:

1. Fournir aux Canadiens l'occasion de participer aux filiales à titre d'actionnaires minoritaires.

2. Assurer aux techniciens et administrateurs canadiens de meilleures chances d'avancement dans les compagnies contrôlées des États-Unis.

3. Publier régulièrement des renseignements plus complets sur l'activité des filiales.

4. Permettre aux usines des filiales canadiennes d'accroître leur commerce d'exportation afin qu'elles agissent davantage comme de bonnes et solides entreprises canadiennes.

Le lendemain, il a prononcé un discours analogue à Milwaukee. Ce sont précisément les propositions que nous avons formulées l'an dernier et qui font partie d'un programme national de mise en valeur que nous avons préconisé à la Chambre. Que les honorables vis-à-vis comprennent bien ceci; s'ils votent ce soir contre la proposition d'amendement, ils se prononcent contre un programme qui équivaut précisément à celui que le ministre du Commerce préconisait en octobre dernier aux États-Unis après l'avoir le 9 juillet combattu à la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre! Le greffier m'informe qu'il est maintenant huit heures 15 minutes. En vertu des dispositions de l'article 56, paragraphe 4, alinéa d) du Règlement, j'ai le devoir d'interrompre les délibérations et d'appeler immédiatement la Chambre à se prononcer sur le sous-amendement et l'amendement dont la Chambre a été saisie.